STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX

Engagement dans le cadre d'une demande de raccordement provisoire

Je suis un client : ☐ professionnel ☐ professionnel forain ☐ particulier ☐ collectivité publique ☐ association

Je soussigné(e) : _____ Qualité* : _____

Représentant de** _____

N° SIRET :
(client professionnel) *** _____ Forme sociale : _____

Affaire
raccordement définitif Strasbourg Électricité Réseaux
(client particulier) _____

Adresse de facturation : _____

Tél portable **Tél fixe** **Email**

* Cas des clients professionnels (y compris forain), des collectivités publiques et des associations. Je déclare être dûment habilité à signer le présent document
** Dénomination de la société + forme juridique. Indiquer l'entreprise, la collectivité publique ou l'association représentée
*** À remplir impérativement

Demande à Strasbourg Électricité Réseaux l'installation d'un raccordement provisoire pour une alimentation électrique provisoire

→ **au point de livraison suivant (adresse du raccordement) :**

Référence Technique du Point de Livraison (cadre réservé à Strasbourg Électricité Réseaux)
RTPL 67 _ _ _ / E _ / _ _ _ _ _ _ _ Clé _ _

→ **pour la période du au**
(**La durée du raccordement provisoire ne peut excéder un an**)

☐ Délai de mise en service souhaité de moins de 5 jours ouvrés à compter de la date de demande de mise en service faite par le fournisseur (voir conditions au verso)

Je précise avoir pris connaissance auprès du fournisseur que j'ai choisi des conditions générales de vente et le cas échéant particulières appliquées par ce fournisseur pour la fourniture en énergie électrique du point de livraison ci dessus, et en avoir accepté les termes.
Fournisseur d'électricité choisi : ……

Je reconnais que :

- Conformément à l'article 1er - alinéa 3 du décret N° 72.1120 du 14 décembre 1972, ce raccordement de caractère provisoire et limité à la durée indiquée ci-dessus est uniquement destiné à l'alimentation de l'installation électrique du « Point de livraison ».
- Ce raccordement provisoire ne saurait en aucun cas servir à d'autres fins et/ou à l'alimentation d'une installation électrique définitive, par exemple alimenter l'installation intérieure d'une habitation, d'un local sans l'attestation de conformité délivrée par le **CONSUEL**.
- Strasbourg Électricité Réseaux pourra, sans préavis, de plein droit et sans formalités préalables procéder à la mise hors tension de l'installation sus-indiquée en cas de manquement à cette interdiction ainsi qu'à l'issue de la période fixée par le présent engagement.

Le barème de prix applicable est précisé au verso. Je m'engage à :

- Fournir et installer par mes soins et à ma charge, à l'endroit défini en concertation avec les services de Strasbourg Électricité Réseaux, le matériel (entre autres câbles, armoires, supports,…) conforme aux prescriptions en vigueur pour les besoins de la dite installation électrique provisoire.
- N'établir aucune connexion électrique entre ce raccordement provisoire et d'autres sources d'énergie électrique (raccordement fixe, autre raccordement provisoire, groupes électrogènes…)

Puissance demandée : ……. kVA ☐ Monophasé ……. kVA ☐ Triphasé

Je déclare en outre que le tableau de comptage est équipé d'un appareil général de coupure :
- si Puissance ≤ 36 kVA : disjoncteur différentiel 500 mA (norme NFC 62 411)
- si Puissance > 36 kVA et ≤ 250 kVA: un disjoncteur général (Norme NF C63-120) **permettant le réglage de la Puissance demandée**

Le rôle essentiel de cet appareil n'est pas d'assurer la protection des installations intérieures et des personnes. Conformément à la norme NF C 15-100, un dispositif de protection à courant résiduel assigné au plus égal à 30mA est installé pour assurer la sécurité des utilisateurs. S'il n'est pas situé immédiatement en aval de l'appareil de coupure générale, la liaison du coffret de branchement aux utilisations doit être considérée comme de classe II et protégée mécaniquement.
- si Puissance >250 kVA : le poste de transformation client doit être conforme à la norme NF C13-100, NF C15-100 et au fascicule Strasbourg Électricité Réseaux n°53 disponible dans le document « Postes de transformation-client HTA - Conception et réalisation »

Ces dispositions nécessaires en vue d'assurer la protection des personnes et des biens ont été prises au niveau de mes installations intérieures, conformément aux règlements en vigueur. Strasbourg Électricité Réseaux déclare qu'elle n'est en aucun cas responsable des conséquences du non-respect du présent engagement.

Ce formulaire est à transmettre à Strasbourg Électricité Réseaux. Il doit toujours être accompagné de la demande de fourniture d'électricité de votre Fournisseur.
Strasbourg Électricité Réseaux
Guichet Gestion Technique Clientèle
5 rue André Marie Ampère - 67450 MUNDOLSHEIM
☎ : **03 88 18 74 74**
grd-contact@strasbourg-electricite-reseaux.fr

Fait à……le…….
Cachet* et signature précédée de la mention « lu et approuvé »
*pour les professionnels (y compris forain), associations et collectivités

Le responsable du traitement est le Gestionnaire du Réseaux de Distribution d'Électricité de Strasbourg SA. Les informations recueillies par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est Électricité de Strasbourg SA. Toutes les données sont obligatoires pour le traitement du dossier du client. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et de suppressions éventuelles des informations vous concernant que vous pourrez exercer en vous adressant par écrit à Électricité de Strasbourg SA. Déclaration CNIL n° 1280362

Document contractuel – Valable sur le territoire de concession de Strasbourg Électricité Réseaux– FOR-519 – 26.08.2023 - Strasbourg Électricité Réseaux S.A. • Capital de 9 000 000 Euros • 26, boulevard du Président Wilson • F-67932 Strasbourg Cedex 9
RCS Strasbourg TI 823 982 954 • N° d' identification Intracommunautaire (TVA) en cours d' attribution • Tél + 33 (0)3 88 20 70 40 • Fax + 33 (0)3 88 20 60 11 • www.strasbourg-electricite-reseaux.fr

STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX

Tableau de prix
Tarifs HT applicables au 26/08/2023

Origine : Barème de raccordement V2.1 du distributeur Strasbourg Électricité Réseaux

consultable sur le site du distributeur Strasbourg Électricité Réseaux
http://www.strasbourg-electricite-reseaux.fr/

Raccordements provisoires pour chantier BT de puissance inférieure ou égale à 36 kVA (C5) ou BT de puissance supérieure à 36 kVA (C4) d'une durée supérieure à 28 jours nécessitant uniquement des travaux de raccordement

Raccordements provisoires supérieurs à 28 jours			
Libellé		**Coûts € HT**	**Coûts € TTC (TVA = 20%)**
BT ≤ 36 kVA	Raccordement provisoire non fixe	346.21	415.45
BT ≤ 36 kVA	Raccordement provisoire non fixe semi équipé	259.37	311.25
BT ≤ 250 kVA	Raccordement provisoire fixe	112.03	134.43
36 kVA < BT ≤ 250 kVA	Raccordement provisoire non fixe	413.69	496.43
36 kVA < BT ≤ 250 kVA	Raccordement provisoire non fixe semi équipé	373.22	447.86

Raccordements provisoires « forains, marché, manifestation publique … » BT de puissance inférieure ou égale à 250 kVA d'une durée inférieure ou égale à 28 jours nécessitant uniquement des travaux de raccordement

Raccordements provisoires inférieurs à 28 jours			
Libellé		**Coûts € HT**	**Coûts € TTC (TVA = 20%)**
BT ≤ 36 kVA	Raccordement provisoire non fixe semi équipé	121.35	145.62
BT ≤ 250 kVA	Raccordement provisoire fixe	95.25	114.30
36 kVA < BT ≤ 250 kVA	Raccordement provisoire non fixe semi équipé	194.01	232.81

Les prix indiqués ci-dessus intègrent la réfaction tarifaire de 40%

- **Majoration pour délai de mise en service souhaité de moins de 5 jours ouvrés à compter de la date de la demande de mise en service faite par le fournisseur = 84,00 € HT**
- **Majoration pour réalisation hors heures et jours ouvrés (exceptionnel et dérogatoire ou urgence) = Part variable équivalente à 80 % du prix forfaitaire total + une part fixe de 52,76 € HT**
- **Frais de gestion pour maintien du raccordement au-delà de la durée initiale convenue : 76,34 € HT par mois**

■ **Raccordement provisoire non fixe isolé ou groupé sur terrain nu** : le raccordement est réalisé sur un terrain ne comportant aucune borne (ou organe de connexion basse tension) fixée au sol. En règle générale, le raccordement est réalisé sur un réseau aérien ou sur un tableau BT de poste HTA/BT. Le matériel nécessaire au raccordement des installations provisoires est fourni par le client à l'exception du matériel de comptage qui lui est fourni par le distributeur.

■ **Raccordement provisoire non fixe isolé ou groupé sur terrain semi-équipé** : le raccordement provisoire est réalisé sur un terrain équipé d'un coffret de branchement ou d'une armoire basse tension, sur lequel il est possible de connecter le nouveau raccordement provisoire. Le matériel nécessaire au raccordement des installations provisoires est fourni par le client, à l'exception du matériel de comptage, qui, lui, est fourni par le distributeur.

■ **Raccordement provisoire fixe isolé ou groupé sur terrain totalement pré-équipé** : le raccordement provisoire est réalisé sur un terrain équipé de bornes ou armoires fixes spécialement destinées à recevoir des raccordements provisoires. L'opération pour le distributeur consiste à poser des fusibles ou (et) un compteur dans une borne ou armoire destinée à cet effet. Les cas les plus courants se rencontrent sur des places publiques équipées à demeure par la commune de ces bornes ou armoires.

■ **Raccordement d'un poste HTA provisoire** : le poste provisoire est mis en place par le client et raccordé par Strasbourg Électricité. Réseaux.

(*) PTF : Proposition Technique et Financière

Document contractuel – Valable sur le territoire de concession de Strasbourg Électricité Réseaux– FOR-519 – 26.08.2023 - Strasbourg Électricité Réseaux S.A. • Capital de 9 000 000 Euros • 26, boulevard du Président Wilson • F-67932 Strasbourg Cedex 9
RCS Strasbourg TI 823 982 954 • N° d' identification Intracommunautaire (TVA) en cours d' attribution • Tél + 33 (0)3 88 20 70 40 • Fax + 33 (0)3 88 20 60 11 • www.strasbourg-electricite-reseaux.fr